

**Séance du Conseil municipal du 03 novembre 2016**  
**Compte-rendu**

L'an deux mille seize  
le 03 novembre à 19 heures  
Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-LEON  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M TARBES Nicolas, Maire.

Date d'affichage et de convocation : 24/10/2016

Etaient présents : N.DUBOS –M.F. QUESADA – N. TARBES  
S. ITEY– E. MILLET – O. CADASSOU –

Absents excusés(pouvoir) : A. TEXIER - T. PETIT - JB. NIOTOU – J. NOUGARO

Secrétaire de séance : N. DUBOS

### 1 – Validation compte-rendu

**Validation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal** : Après lecture, M. le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu du 10 octobre 2016 Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarques.

### 2 – Point Budgétaire :

Le solde des subventions inhérentes à la création du City stade a été demandé auprès du Conseil départemental et de la Préfecture.

Un point est fait sur les diverses recettes à recouvrir d'ici à la fin de l'année.

### 3– Personnel :

**Sébastien DELAPORTE** agent technique a été recruté à compter du 17 Octobre 2016 en tant qu'agent contractuel sur une durée de 16/35<sup>ème</sup> soit 2 jours, répartis les lundi et mardi.

Il est également fait état des travaux à effectuer sur la période hivernale par les agents des services techniques :

- Travaux d'embellissement et de nettoyage du cimetière communal
- Réfection des volets de la mairie
- Peinture des toilettes et de la cuisine de la mairie
- Taille des mûriers en vue des illuminations de Noël
- Bancs du tennis à vernir

**Nathalie BARRES**, agent technique d'entretien sera titularisée à compter du 1er janvier 2017, la vacance d'emplois ayant été déposée auprès du Centre de Gestion, n'ayant reçu aucune candidature, la création du poste sera mise en place à compter de cette date.

**Secrétariat de la mairie :**



Monsieur le Maire expose la surcharge de travail et le manque de temps concernant le secrétariat de la mairie. Il propose une création de poste à 32h00 par semaine afin de prendre en charge les dossiers de façon plus pérenne et plus approfondie, notamment au niveau du PLUI, PADD, du social.

#### 4 – Citystade :

La réception de chantier est validée mise à part la peinture.

Inauguration du Citystade à programmer.

#### 5- CCAS

- **Dissolution CCAS :**

Monsieur le maire explique qu'avoir un budget CCAS est contraignant dans la mesure où peu d'écritures comptables sont réalisées sur ce budget.

Il propose donc la dissolution du CCAS à compter de 2017 et d'intégrer dans le budget principal de la commune des lignes comptables dédiées à l'action sociale.

La commission CCAS sera maintenue et réunie comme prévue initialement.

- **Chéquiers associations :** Nadine DUBOS précise que cette année encore les chéquiers associatifs ont été reconduits, elle rappelle qu'ils sont destinés aux enfants de la commune, chacun bénéficiant de 20€ sous forme de chèques à remettre aux associations du canton.

A ce jour 19 familles ont pu en bénéficier, soit 33 enfants

- **CIAS :**

\* Portage des repas : Information sur le nombre de repas servis au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, à savoir 237 repas sur 3 bénéficiaires pour la commune de Saint-Léon.

Il est précisé que le nombre de repas servis est en constante augmentation sur 2016 sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

\* Banque alimentaire : Collecte annuelle des 25 et 26 novembre 2016, les bénévoles doivent se rapprocher du CIAS du Créonnais.

#### 6- Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le 18/12 à 10.00 avec la compagnie l'Univers de Jeff.

Le thé dansant des anciens ayant lieu le même jour à 15h00, toute l'aide leur sera apportée afin que ces deux manifestations puissent se dérouler sereinement.

#### 7- Questions diverses

##### **Projet Plateforme déchets verts bio Semoctom**

M. Nicolas TARBES, Maire de Saint Léon relate l'échange qu'il a eu le 20/09/2016 en bureau des VP du SEMOCTOM avec la gouvernance et sa direction concernant l'étude d'un projet de collecte et traitement des Bio déchets et déchets verts au niveau du SEMOCTOM. Il expose qu'il a été convié (lundi 19 septembre) à une réunion mardi 20 septembre au SEMOCTOM au cours de laquelle étaient analysées les conclusions du bureau

d'études NALDEO sur le projet de construction de la plateforme de compostage des déchets verts et des bio-déchets et d'une filière bois/énergie, le Comité syndical se réunissant le 22 septembre avec notamment inscrit à l'ordre du jour la Présentation 1ère phase de l'étude sur la création de la plateforme de compostage des déchets verts et des bio-déchets et d'une filière bois/énergie. Le cabinet d'étude NALDEO rendra ses propositions. Ces éléments ont été exposés en conseil municipal du 10 octobre 2016, l'ensemble du conseil municipal s'opposant à ce projet.

Toutefois ce projet reste un projet d'utilité publique et peut être imposé en tant que tel.

**L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 20h45**

**Validation du compte rendu par le Conseil Municipal :  
Pour signature :**

MILLET Eric	TARBES Nicolas	QUESADA Marie France	DUBOS Nadine
ITEY Stéphane	TEXIER Amandine -pouvoir (MF QUESADA)	PETIT Tamara -pouvoir (Nicolas TARBES)	NIOTOU Jean Bernard Pouvoir (N. DUBOS)
NOUGARO Jérôme Pouvoir (E. MILLET)		CADASSOU Odile	